

<p><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>SEANCE DU 26 JANVIER 2023</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 46</b>  <b>Ont participé au vote : 56</b>  <b>Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 18 JANVIER 2023</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT TROIS</b> et le <b>VINGT SIX JANVIER</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p><b>Frais de remboursement à la commune de Baillestavy</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 75-23</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Daniel ASPE Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Chantal CALVET, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, Nathalie CORNET, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, André JOSSE, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Johanna MESSAGER a donné procuration à Aude VIVES, Stéphane GILMANT a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Daniel ASPE, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Jean-Louis SALIES, Agnès ANCEAU-MORER a donné procuration à Etienne TURRA, David MONTAGNE a donné procuration à Nathalie CORNET, Françoise ELLIOTT a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Jean MAURY a donné procuration à Josette PUJOL, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b> Sébastien NENS, Patrice ARRO, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Thierry BEGUE, André ARGILES, Guy PEIX, Jean CASTEX, Claire LAMY, Christelle LAPASSET, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Serge BOYER, Raphaël VIGIER, Robert JASSEREAU.</p>
<p><b>Secrétaire de Séance : Bernard LAMBERT</b></p>	

**Le Président,**

**INDIQUE** à l'assemblée que dans le cadre du plan lecture, la communauté a mené une animation à Baillestavy qui a nécessité l'achat de fournitures pour un montant de 1.139,56 euros.

Par erreur, la commune a réglé la facture des fournitures et il y a lieu de rembourser à la commune la somme correspondante.

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le 22/03/2023

ID : 066-200049211-20230322-D202375-DE



**ACCEPTE** de rembourser la commune de Baillestavy pour les achats de fournitures d'un montant de 1.139,56 €, tel que présenté par le Président.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

**Le 15/03/2023.**

**Pour extrait, certifié conforme,**

**Le Président,**

**Jean-Louis JALLAT.**

